

Mise en place du CE : Lundi 11 janvier.

La CGT EXCLUE de tous les postes !

Rappel des élus Titulaires au CE du CRO: CFDT 4 élus, **CGT 3 élus**, CFE/CGC 1 élu.

Compte-tenu du résultat des élections, la CGT n'a pas revendiqué le poste de secrétaire du CE mais a annoncé sa volonté de travailler ensemble au sein du bureau et des commissions.

La CFDT avec la voix de la CFE/CGC (5) a pris tous les postes du Bureau du CE ainsi que les commissions obligatoires et facultatives

Seule la commission logement a été laissée à la CFE/CGC qui présentait un candidat non élu: il a fallu leur rappeler les textes !!

Pour les postes au CCE, la CFDT a pris les postes de titulaires 1er et 2ème collège ainsi que le poste de suppléant 1er collège. La CFDT a laissé le poste de suppléant 3ème collège à la CFE/CGC.

Voilà, à Roanne, c'est donc comme d'habitude et même pire que la dernière fois puisque la CGT avait deux présidences de commissions.

Secrétaire du CE : Laurencery Pascal (5 pour, 3 abstentions)

Trésorier: Thorat Yves (5 voix); Besson Christian (3 voix)

Secrétaire adjoint: Accary G (5) Brat JP (3)

Trésorier adjoint: Nouhaud J (5) Perichon D (3)

Commission **Egalité Professionnelle**: Nouhaud J (5), Simao L (3)

Commission **Formation**: Thorat Y (5); Perichon D (3)

Commission **Logement**: Poyade (5) Besson C (3)

Commission **économique et GPEC**: Laurencery P (5), Brat JP (3)

Commission **Sociale et culturelle**: Accary G (5) Besson C (3)

Commission **Sport**: Coutaudier D (5), Perichon D (3)

Elus CCE: la CGT ne revendiquait pas de postes de titulaires (pouvoir de vote au CCE) compte tenu des résultats, mais demandait un poste de Suppléant au 1er collège (*largement majoritaire dans ce collège*) pour permettre la présence de toutes les organisations syndicales représentatives au CCE.; TOUS les autres ont refusé.

1er collège Titulaire: Colombat C (5)

1er Collège suppléant: Mercier S (5) Brat JP (3)

2° Collège Titulaire: Coutaudier D

3° collège Suppléant: Poyade

Comité de Gestion du CIRA: Rollet (5) Perichon (3)

Comité Directeur du CSADN: Bien que la CGT ait demandé un report de ce point compte tenu de la situation du CSADN et du comportement de la direction quant aux installations, TOUS les autres ont voulu maintenir cette désignation: 6 CFDT dont le président de la commission sport, 4 CGT, 2 CGC.

CHSCT: celui-ci sera composé de 6 membres à 15H par mois. La CGT demandait plus d'élu compte tenu de la charge de plus en plus importante de cette instance, notamment en pyro.

La CGT aura deux élus. La réunion de désignation aura lieu ce Lundi 18 à 13h30.